



PROCES-VERBAL DE LA 125^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 12 mars 2025, 19h30, Ecole hôtelière de Lausanne

Présidence : Davide MALGIOGLIO

Le président central de la LRF ouvre la séance à 19 heures 30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membres des différents comités et groupements et les salue cordialement.

Il remercie également de leur présence :

ACVF

- Pierre-André MAERCHY
Commission féminine
- Katia GORGAL GETAZ
Secrétaire

Tribunal arbitral de la LRF

- Filip BANIC
Président

Groupement des arbitres de la LRF

- Jérôme KOELLE
Président

Membre d'honneur de la LRF

- Lucio CASTO
Membre du groupement des arbitres
Membre du comité d'organisation du 100^e de la LRF
Ancien arbitre

Centre sportif régional vaudois (CSRV)

- Patrick LIAUDET
Président

Excusés

- Dominique BLANC, Président de l'ASF
- Myriam PASCHE, Cheffe du Service des sports de Lausanne
- Olivier PITTET, Service des sports de Lausanne
- Daniel DESPRAZ, Service des sports de Lausanne
- Robert BAUQUIS, Membre d'honneur
- Robert FREY, Membre d'honneur
- Dani GOLAY, Membre d'honneur
- Jean-Pierre HERREN, Membre d'honneur
- Roger RENOLD, Membre d'honneur



ORDRE DU JOUR

1. SIGNATURE DE LA FEUILLE DE PRESENCE

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été postée sur le site internet qui a fait l'objet d'un courriel (alerte électronique).

Clubs actifs présents

1. Béthusy
2. Boucanières, Les
3. Bressepe Amicale
4. BVRV FC
5. C'est Dit
6. Calcio Napoli Fans
7. Chantemerle
8. CIO
9. CSPL
10. Délices de Provence
11. Derby Lausanne
12. Dorigny
13. Dynamo SLAF
14. EHL 1-2
15. EHL Woman
16. GDJ
17. Gotham City
18. Grève FC
19. Hardegger FC
20. HEC Lausanne
21. Implenla Vaud
22. Interiman Group Football
23. Jeuncomm
24. La Chapelle
25. La Sauce
26. Lausanne-Ours
27. Lemman Black Swans
28. Lémanchots
29. Lokomotiv Lozanna
30. Loz Santos FC
31. Nestlé 1-2
32. New Team
33. Pain Fromage
34. Pandas Volants
35. Phénix
36. Red Lions



37. Red Marmottes
38. TL 1-2
39. UEFA
40. UEFA Women

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF présents

1. Romande Energie
2. SRG Engineering

Clubs actifs absents non excusés

1. Great Escape
2. Philip Morris

Conformément aux dispositions prévues, les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de **CHF 100.—** et ceux non excusés d'une amende de **CHF 200.—**.

Clubs qui retirent leur équipe – Présence facultative (deviennent membres libres)

1. Chappelle, La
2. Cowboys
3. CSPL Féminin
4. Nous

2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

La désignation de scrutateurs n'est pas nécessaire à ce stade de l'AG.

Précisons que l'assemblée n'a pas eu besoin de faire appel aux scrutateurs.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de la 124^e assemblée générale est accepté.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport de gestion par le président central de la LRF

Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

4.2. Rapport du Groupement des arbitres de la LRF par son président



Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

4.3. Rapport du Tribunal arbitral de la LRF par son président

Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

5. FINANCES

5.1. Présentation des comptes de l'exercice 2024

Denis MANGHART présente les comptes de l'exercices 2024 en précisant qu'ils figuraient sur le site internet de la LRF quelques jours plus tôt.

Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

5.2. Rapport de la commission de vérification des comptes pour la saison 2024

La commission est formée de :

- Rapporteur : Loz Santos
- Membre : Red Lions
- Suppléant : Lemman Black Swans

Les comptes ont été contrôlés le 06.03.2025.

6. DISCUSSION ET ADOPTION DES RAPPORTS PRECITES (4 A 5)

Le président ouvre la discussion au sujet des 4 rapports précités. Personne ne demandant la parole, ces rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.

7. REMISE DES RECOMPENSES : CHAMPIONNAT, COUPE, PRIX FAIR-PLAY

Fernando BLANCO, responsable des compétitions est chargé de remettre les prix.

Compétitions hommes :

- Groupe A : UEFA
- Groupe B : Nestlé 1
- Groupe C : EHL 2
- Groupe D : Implenja Vaud
- Coupe : Amicale Bressepe
- Fair-play : Calcio Napoli Fans

Compétitions femmes



- Championnes : UEFA Women
- Fair-play : Les Boucanières
UEFA Women
Leman Black Swans

Toutes ces équipes sont chaleureusement félicitées par le président et l'assemblée. En plus du trophée, elles reçoivent un diplôme.

Restitution des trophées

- La coupe : 30.06.2025
- Les autres trophées : 31.10.2025

8. ADMISSIONS ET DEMISSIONS DES CLUBS

8.1. Admissions

1. Romande Energie
2. SRG Engineering

Ces clubs sont admis avec les applaudissements de l'assemblée.

8.2. Membres libres

Les clubs ci-dessous se sont retirés en cours de saison et/ou ne se sont pas réinscrits pour la saison 2025. Ils deviennent membres libres.

1. Chapelle, LA
2. Cowboys
3. CSPL Féminin
4. Nous

9. ELECTIONS

9.1. Election complémentaire au comité central de la LRF

Daniel KOCKEL et Chritian KAUFMANN sont élus au Comité.

Le comité 2025 se compose comme suit comme suit :

Davide MALGIOGLIO	Président	Signature collective à deux
Daniel GUILLEMIN	Vice-président	Signature collective à deux
Jérôme KOELLE	Vice-président	Signature collective à deux
Denis MANGHARDT	Caissier	Signature collective à deux
Fernando BLANCO	Resp des compétitions et du calendrier	
Daniel KOCKEL	Compétitions et calendrier	



Christian KAUFMANN	Compétitions et calendrier	
--------------------	----------------------------	--

9.2. Election des vérificateurs des comptes pour la saison 2025

- Rapporteur : Red Lions
- Membre : Lemman Black Swans
- Suppléant : SRG Engineering

10. COTISATIONS, FRAIS, AMENDES ET REGLEMENT DES COMPETITIONS

Qualification express

Dorénavant, à titre exceptionnel, les équipes ont la possibilité de qualifier un joueur à quelques minutes du match. Le joueur en question devra présenter une pièce d'identité (passeport, permis de conduire, cadre d'identité) à l'arbitre lors du contrôle des licences.

Règlement général d'organisation (RGO)

Modifications/adaptation du RGO, sous chiffre 7.

Indemnités des arbitres

Saison 2025

Augmentation des indemnités des arbitres par match à CHF 100.00. La LRF prendra à sa charge l'augmentation de CHF 10.00 pour la saison 2025.

Saison 2026

Augmentation des indemnités des arbitres par match à CHF 110.00. La LRF prendra à sa charge l'augmentation de CHF 10.00 pour la saison 2026 et CHF 10.00 par match sera facturé en plus par équipe, soit +CHF 5.00 par match et par équipe.

11. ORGANISATION DES COMPETITIONS POUR LA SAISON 2025

Fernando BLANCO, responsable des compétitions et du calendrier expose dans les grandes lignes la saison 2025.

- Championnat : 42 équipes
- Championnat féminin : 4 équipes
-
- 46 équipes
- Coupe : 32 équipes

Championnat hommes



Les équipes seront réparties en 4 groupes (A, B, C, D). A l'exception du groupe A, les équipes se rencontrent sur un match unique (un tour).

Promotion et relégation à la fin de la saison 2025

- Groupe A : 2 relégués
- Groupe B : 2 promus, 2 relégués
- Groupe C : 2 promus, 2 relégués
- Groupe D : 2 promus

Il est rappelé que les groupes sont formés en fonction du nombre de participants et d'inscriptions. Les équipes sont réparties en groupes équitables en nombre et en force. La formule promotion relégation n'est valable que si la structure des groupes d'une saison à l'autre demeure identique.

Championnat féminin 2025

Quatre équipes vont s'affronter sur 3 tours.

Coupe 2025

32 équipes sont retenues pour participer à la coupe.

Calendrier des compétitions (estimation)

- Début : 14.04.2025
- Pause estivale : 04.07.2025
- Reprise : 18.08.2025
- Fin : 31.10.2025

Considérant les conditions météo et l'avancement des compétitions, la saison peut être prolongée. Le calendrier officiel sera communiqué prochainement sur le site internet de la LRF.

12. NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEUR ET HONORAIRES

Aucun membre n'est proposé.

13. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES DES CLUBS

Aucune proposition à l'ordre du jour.



14. DIVERS

Coupe 2025

La finale de la coupe sera programmée le samedi 06.09.2025 à 10 heures.

CSRV

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de stationner dans le parking du CSRV, sous réserve d'amende (sanction financière et administrative au club concerné).

Il est également relevé que des incivilités sont constatées sur les terrains du CSRV et dans les vestiaires : déchets abandonnés, chaussures nettoyées dans les urinoirs, bouteilles et autres déchets laissés sur les terrains, etc.). Là aussi, des sanctions seront prises à l'encontre des clubs concernés.

Championnat masculin à 7

Le projet reste ouvert. Si suffisamment d'équipes s'inscrivent, ce nouveau format de championnat pourrait avoir lieu. Pour l'instant peu d'intéressés.

CONCLUSION

Personne ne demande la parole, le président central de la LRF, Davide MALGIOGLIO, clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer, non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif dînatoire.

Il est 21 heures.

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le président :

Davide MALGIOGLIO

Le vice-président :

Daniel GUILLEMIN